



“Bonjour VALOIS”

Magazine d'information du Pays de Valois
N° 22 • AVRIL 2019

www.cc-paysdevalois.fr



ÉDITO

Chères Valoisienues, Chers Valoisien,

- *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* - Mon équipe et moi-même avons fait le choix de travailler en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV). En effet, au terme de nombreux échanges avec Alexandre de Montesquiou, président de la CCRV, il s'est avéré que nos deux intercommunalités présentent des projets communs pour l'avenir. Récemment, les élus de la CCPV ont donc voté la mise en place d'un accord-cadre qui formalise le partenariat sur l'espace infra-régional « Valois » avec la CCRV. Cet accord-cadre porte sur les trois axes de développement suivants : les infrastructures, l'économie et le tourisme. C'est sûr, ensemble nous serons plus forts pour aller plus loin.

- *Nouveau logo, nouvelle charte : la CCPV change son identité* - L'année dernière, j'ai souhaité mener un travail de réflexion sur le renouvellement de notre identité visuelle. À l'heure où les territoires sont concernés par les enjeux du marketing territorial, il me semblait important de donner un nouvel élan et de renforcer l'image de notre Communauté de Communes afin qu'elle reflète pleinement la dynamique de notre territoire. Un territoire qui se développe et qui va être amené à se développer davantage dans les années à venir. Par ailleurs, je souhaitais que la CCPV soit reconnue comme un acteur incontournable au service des communes du Valois. Je vous laisse bien entendu découvrir, dans ce numéro de votre *Bonjour Valois*, notre nouveau logo qui a été pensé et réalisé comme un trait d'union entre la tradition et la modernité.

- *Réchauffement climatique, tous concernés* - Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, la CCPV poursuit son premier Plan Climat-Air-Énergie Territorial. À ce titre, nous entamons actuellement la seconde phase de notre démarche. Celle-ci a pour objectif de définir les grands axes stratégiques qui serviront de base pour l'élaboration du plan d'action du PCAET. Bien entendu, je souhaite plus que jamais travailler en collaboration avec les élus, les habitants et les acteurs du territoire pour que ce projet soit porté par chacun d'entre nous et ce, pour le bien-être des futures générations. Parce que l'avenir se prépare aujourd'hui...

Bonne lecture à tous.

Benoît HAQUIN

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P.03
RÉTRO EN IMAGES

P.04
L'ACTU

P.06
ENTREPRENDRE
Prochainement, un pôle multipreneur à Mareuil-sur-Ourcq
MYJI studio : la mode à la française

P.08
ENVIRONNEMENT
La collecte des déchets de jardin est de retour

P.09
AMÉNAGEMENT
PCAET : on en est où ?

P.10
GRAND ANGLE
CCPV & CCRV,
des projets communs pour l'avenir

P.13
SORTIR
Les Orchestres à l'école sur la scène des Musivales
Agenda

P.14
DÉCOUVRIR
Nouveau : une carte interactive des randonnées dans le Valois
La Voie Verte relie le GR11

P.15
62 À LA UNE
Éméville
Crépy-en-Valois lance son application mobile

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 • Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : **Benoît HAQUIN**
Directeur de la rédaction : **Bruno DELLINGER**
Rédactrice en chef : **Pauline NEUMANN**
Secrétaire de la publication : **Annabelle PITET**
Crédits photos : **CCPV, Sylvain Larose, Ville de Crépy-en-Valois**
Carte d'**Hendrick Hondius 1620**
Conception graphique et mise en page : **Links Création Graphique**
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !
Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.



LA CCPV PRÉSENTE AU SIMI

Les 5, 6 et 7 décembre derniers, la Communauté de Communes du Pays de Valois était présente sur le stand de la Région Hauts-de-France au salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) à Paris. L'objectif était de faire connaître les atouts du Valois auprès des entreprises ayant un projet d'implantation.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Mercredi 16 janvier 2019, Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, présentait ses vœux de réussite, de santé et de bonheur aux personnalités et partenaires venus nombreux. L'occasion pour le Président de présenter officiellement la nouvelle identité visuelle de la CCPV.

INTERLUDE MUSICAL PAR LES ORCHESTRES À L'ÉCOLE

Les élèves de l'école Jean Cocteau de Crépy-en-Valois, bénéficiant du dispositif Orchestres à l'école, ont donné une représentation à l'occasion de la cérémonie des vœux de la CCPV. Un interlude musical couronné de succès.



MUSIVALES : CARTON PLEIN POUR VÉRINO

C'est à guichets fermés que Vérino a fait son one man show le samedi 26 janvier à Nanteuil-le-Haudouin. Largement à la hauteur de l'attente des spectateurs, Vérino les a fait rire aux éclats pendant plus d'une heure.

Gare de
Crépy-en-Valois

4 000
usagers

40%
non Crépynois



MOBILITÉ/AMÉNAGEMENT

UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À CRÉPY-EN-VALOIS

4 000. C'est le nombre de voyageurs que voit passer la gare de Crépy-en-Valois par jour. Ce chiffre ne cesse d'augmenter chaque année. Parmi les 4 000 usagers de la gare, 40 % proviennent d'autres communes et 56 % s'y rendent en voiture.

Ces chiffres montrent l'importance de cet axe structurant tant pour la ville de Crépy-en-Valois que pour le Valois. Le secteur sud de la gare mérite une attention particulière pour son aménagement futur car il présente une superficie de plus de 7 hectares de zones actuellement en friche ou à rénover et est idéalement situé proche du centre-ville. C'est dans ce contexte que la ville de Crépy-en-Valois a souhaité mener une étude sur la mobilité par le biais du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO). Celui-ci a pour mission d'étudier les équipements en place, les besoins exprimés actuels et futurs dans le cadre de la mobilité pour la mise en œuvre d'un pôle d'échanges multimodal à Crépy-en-Valois. Parallèlement, la CCPV a missionné la Société d'Aménagement de l'Oise pour une étude relative à l'aménagement urbain autour de la gare dont des programmes de logements, de bureaux, d'équipements publics et des solutions de stationnement.

Un pôle d'échanges multimodal, c'est quoi ?

C'est un lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports : train, métro, bus, circulations douces... Il permet de faciliter les correspondances tout en offrant des services adaptés aux besoins de tous les usagers.

MUTUALISATION

ENTRETIEN DES VOIRIES POUR LES COMMUNES

Cette année, la CCPV va conclure un marché de balayage, désherbage des voiries et caniveaux dans le cadre d'une commande groupée.

Cela signifie que les communes intéressées bénéficieront d'une économie d'échelle et verront leurs démarches administratives simplifiées. Cette action vise à accompagner les communes dans la démarche Zéro phyto pour l'entretien des espaces verts, voirie, etc.



COMMUNICATION

LA CCPV CHANGE D'IDENTITÉ

C'est lors de la cérémonie des vœux que le président Benoît Haquin a présenté la nouvelle identité visuelle de la CCPV.

L'ancien logo datait de 2007, c'est pourquoi cette volonté de changement s'inscrit dans une démarche globale qui vise à donner un nouvel élan à l'identité visuelle de la CCPV, à l'heure où les territoires sont concernés par les enjeux du marketing territorial.

Le Pays de Valois est un territoire dynamique en mouvement qui se développe et qui va être amené à se développer davantage dans les années à venir. Un renouveau de l'image de l'intercommunalité nécessaire afin de mieux correspondre à la dynamique actuelle du territoire. Sans tirer un trait sur le passé, puisque ce nouveau graphisme arbore fièrement la fleur de lys des Valois, il porte la tradition, tout en étant résolument inscrit dans la modernité.

www.cc-paysdevalois.fr

ENVIRONNEMENT

ZÉRO PHYTO AU JARDIN

Comme c'est le cas pour les collectivités territoriales depuis 2 ans, c'est désormais à votre tour, particuliers, de vous engager dans une démarche Zéro phyto.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la commercialisation et la détention de pesticides à usage non professionnelle est interdite (fongicides, insecticides, nématicides, acaricides, herbicides et autres biocides d'origine chimique). Pour vous accompagner dans cette évolution, un guide de bonnes pratiques Zéro phyto est téléchargeable sur le site internet de la CCPV rubrique Environnement.

www.cc-paysdevalois.fr/eau-et-assainissement

Que faire de vos produits phytosanitaires ?

Afin d'assurer leur élimination dans des conditions sécurisées, les produits phytosanitaires et leurs emballages doivent être déposés en déchetterie.

Plus d'infos auprès du SMDO au 0 800 60 2002.





MAREUIL-SUR-OURCQ

Prochainement, un multipreneur à Mareuil-sur-Ourcq

La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2019. Porté par un architecte originaire du Pays de Valois, le projet doit, à terme, accueillir et domicilier plusieurs professionnels. Il proposera une offre de services à la carte afin de favoriser leur développement.

Véritable lieu de synergie pour les entreprises, la réalisation de ce projet permettra aux structures de s'implanter durablement sur le territoire, grâce à une offre allant de la domiciliation à la location d'espace (initialement 8 lots scindables), avec services à la carte. Doté de caractéristiques favorisant le dynamisme économique, le bâtiment s'inscrit également dans une démarche de transition énergétique.

Au service du développement économique local

L'environnement est idéal pour la création ou le développement d'activités qui relèvent du bâtiment, de l'artisanat et du commerce. La structure propose des locaux d'activité et de commerce modulables d'une superficie comprise entre 50 m² et 500 m².



**Loyer à partir de
105 € HT le m² / an
(services et charges
compris).**

Afin de soutenir davantage l'activité des locataires, le multipreneur proposera des services inédits : un secrétariat partagé pour l'ensemble des locataires ainsi qu'une salle de réunion à usage collectif. Cette salle de réunion pourra être utilisée sur réservation pour des entrepreneurs non locataires, mais domiciliés sur ce site.

Situé à une heure de Paris en voiture et en train (liaison gare de l'Est), Mareuil-sur-Ourcq bénéficie d'une localisation stratégique pour développer son activité.

Limitrophe avec la région francilienne, le site permet de bénéficier d'une fiscalité plus attrayante que celle appliquée en Île-de-France.

Une réalisation environnementale



En termes d'isolation et de consommation d'énergie, la qualité de la réhabilitation du bâtiment industriel situe le projet au-delà de la réglementation énergétique exigée.

Le bâtiment, d'environ 1 450 m², sera caractérisé par des éléments écologiquement responsables :

- une ferme photovoltaïque exploitée sur le toit,
- un système de récupération des eaux pluviales, qui servira à alimenter les sanitaires et une serre de maraîchage.

Plus d'infos :

Service Développement économique de la CCPV par téléphone au 03 65 69 00 16 ou par mail à economie@cc-paysdevalois.fr



LE PLESSIS-BELLEVILLE

MYJI Studio : la mode à la française

Deux designers de mode, Meggie Masnada et Myriam Boura, ont choisi le Valois pour y lancer leur marque de prêt-à-porter. Accompagnées par le pôle création-reprise d'entreprises de la CCPV, elles nous ont reçus dans leur atelier showroom, à Le Plessis-Belleville.

Présentez-nous votre activité ?

Meggie Masnada : Il s'agit de la création d'une marque de prêt-à-porter féminin, plutôt haut de gamme, conçue et fabriquée en France : « MYJI Studio ». Nos créations s'inscrivent dans un style urbain, mélangeant confort et tendance à partir de matières agréables afin de procurer une sensation de bien-être.

Myriam Boura : Chaque vêtement MYJI est simple et épuré avec un soin particulier accordé au moindre détail pour lui donner un aspect sophistiqué.

Quelle sont les particularités de votre marque ?

M. B. : On peut qualifier notre démarche d'éco-responsable. Nous travaillons avec des matières naturelles telles que le coton, le lin ou la laine. De plus, nous veillons à tendre vers le zéro déchet : pour nous, chaque chute de tissu peut avoir un intérêt, une utilité autre.

M. M. : Nous participons à une économie plus sociale et solidaire. La fabrication est réalisée en France, par un organisme de réinsertion de confiance qui met en

avant le travail de couture de qualité auprès de femmes, et même d'hommes, en quête d'un retour pérenne dans l'emploi. Le concept d'« estime du vêtement » est primordial pour nous. Nous souhaitons en effet promouvoir une certaine réflexion sur la vraie valeur d'un vêtement de qualité, conçu et fabriqué en France.

Où trouver vos créations ?

M. M. : Notre atelier showroom intimiste est un lieu propice nous permettant d'accueillir nos clients. Cependant, notre site internet (www.myjistudio.com) reste le principal vecteur de vente. Nous réfléchissons également à vendre nos créations dans des boutiques type corner shops ou concept stores.

M. B. : Nous sommes loin de produire à grande échelle. Nos vêtements sont de l'ordre de l'unique, ou presque ! Les clientes ne devront pas trop attendre avant de se faire plaisir...

Pourquoi avoir choisi le Pays de Valois pour vous implanter ?

M. M. : En ce qui me concerne, j'habite le Valois. Sa partie sud, de par sa localisation proche de Paris et des grands axes, fait que l'emplacement de notre entreprise est stratégique.

Le service Développement économique de la CCPV vous a accompagnées dans votre projet. De quelle façon ?

M. B. : Oui en effet, nous avons rencontré la conseillère en création d'entreprise de la CCPV qui nous a accompagnées dans le cadre de ce projet entrepreneurial. Nous avons également monté ensemble un dossier de demande de financement à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle.



Vous avez un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise ?

La CCPV vous accompagne.

Le service Développement économique de la CCPV vous propose un accompagnement pour les différentes démarches de création, de reprise ou de développement d'entreprise ainsi qu'un appui à l'élaboration de l'étude de marché, du business plan et du dossier financier.

Vous serez informé sur les aides disponibles ainsi que sur le financement à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle de la plateforme d'initiative locale partenaire de la CCPV « Initiative Oise Est ».

Plus d'infos :

Contactez le service Développement économique au 03 44 98 30 13.



La collecte des déchets de jardin est de retour

Le service de ramassage à domicile des déchets verts a débuté et s'achèvera le vendredi 22 novembre 2019. Pour connaître le jour de passage à votre habitation, reportez-vous au calendrier de collectes de votre commune téléchargeable sur le site internet www.cc-paysdevalois.fr

Quelques règles à respecter

Présentation des déchets verts par habitation :

- 1 bac roulant de 240 litres maximum ou 2 bacs de 120 litres par habitation, normés EN-840 (sélectionné pour la solidité et accroche sur le camion de collecte) en vente dans les jardinerie ou magasin de bricolage.
- ou
- 3 fagots maximum de 25 kg chaque et de 1m20 maximum, liés avec de la ficelle naturelle.

Les conteneurs sont à la charge de l'habitant. Ils sont à déposer devant chaque habitation. Si les bacs sont regroupés, il est conseillé de noter l'adresse de votre habitation sur votre bac.



Les déchets autorisés à la collecte

Tontes de pelouse, branchages, mauvaises herbes, fleurs fanées et feuilles mortes.



Les déchets interdits

Terre, gravats de toute sorte, épluchures, fruits et/ou légumes, restes de repas, sacs en papier et en plastique de tout genre.

BON À SAVOIR

Seuls les bacs aux normes en vigueur (EN 840) de moins de 8 ans (temps de la vétusté), retrouvés cassés après la collecte seront remplacés par le service de Veolia.

Vous avez trop de déchets verts ? Les volumes de déchets verts supplémentaires peuvent être déposés à la déchetterie proche de chez vous (Crépy-en-Valois, Morienvall, Betz et Le Plessis-Belleville).

Information déchetterie

Une carte à puce vous est demandée à l'entrée de la déchetterie vous permettant de bénéficier de 50 passages par an.

Pour recevoir cette carte, 2 options :

- Lors de votre premier accès et apport d'encombrants ; munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et demandez le formulaire de demande de carte à l'agent de la déchetterie.
- Imprimez le formulaire, disponible sur le site Internet du Syndicat Mixte du Département de l'Oise : www.smdoise.fr

En cas de perte de cette carte, renvoyez ce formulaire au syndicat avec un chèque de 5 € TTC établi à l'ordre du Trésor Public.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES
 Du mardi au samedi :
 9h – 12h et 14h – 18h
 Dimanche : 9h – 12h
 Fermeture les lundis et jours fériés.



PCAET : où on en est ?



Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, la CCPV poursuit son premier Plan Climat-Air-Énergie Territorial. Son ambition : définir des axes stratégiques pour mener à bien une politique climatique et énergétique locale. Après la phase de diagnostic, la CCPV lance la phase 2 et élabore sa stratégie, accompagnée par une équipe d'experts.

Diagnostic : ce qu'il faut retenir

La consommation énergétique annuelle atteint 1,3 TWh en énergie finale pour une dépense globale d'environ 152 millions d'euros, dont les deux-tiers dépensés par les ménages. Les carburants dominent la facture énergétique avec 52 % des dépenses. (Données 2015)

La production d'énergie renouvelable s'élève à 6,9 GWh et représente 0,5 % de la consommation finale du territoire en 2015 hors consommation de bois (provenance inconnue). À consommation constante, le territoire a un potentiel de production d'énergie renouvelable de près de 90 %.

Chaque année, l'ensemble du Valois émet directement sur son territoire l'équivalent de **292 646 tonnes de CO₂**, dont près de 42 % dus au transport routier, 22 % liés au secteur résidentiel et 20 % liés à l'agriculture.

PCAET – Je participe !

Parce que vous faites vivre le Valois et que la transition énergétique est l'affaire de tous, venez apporter votre pierre à l'édifice en nous faisant part de vos idées suivant les 6 thématiques : mes déplacements, mes loisirs, chez moi, au travail / à l'école, agir ensemble, mon territoire en 2050.

Comment faire ? J'envoie un mail à amenagement@cc-paysdevalois.fr

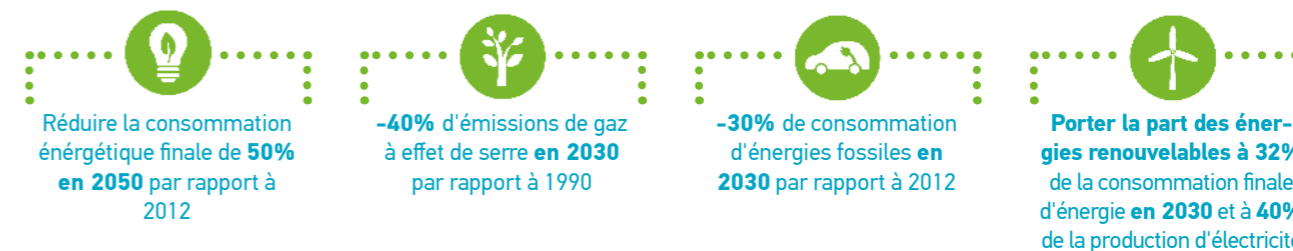
Vos contributions viendront enrichir le travail qui sera fait lors des ateliers de concertation que la CCPV organisera pour vous et avec vous à l'occasion du plan d'action.

Le changement climatique sur le Valois

Avec le réchauffement climatique, si la température moyenne continue d'augmenter, dans 50 ans on pourrait tripler le nombre de journées d'été, soit un quart de l'année avec une température maximale supérieure à 25 °C, et n'avoir plus que 3 jours avec une température inférieure à 5 °C.

Quelle stratégie mettre en place ?

La stratégie du Pays de Valois doit suivre les engagements nationaux :



L'un des objectifs du PCAET est d'aboutir à une vision stratégique pour 2050 et de mettre en place les premières étapes pour atteindre cette vision. Une fois les grands axes stratégiques définis, la collectivité et les acteurs du territoire se réuniront pour construire ensemble le plan d'action du PCAET.

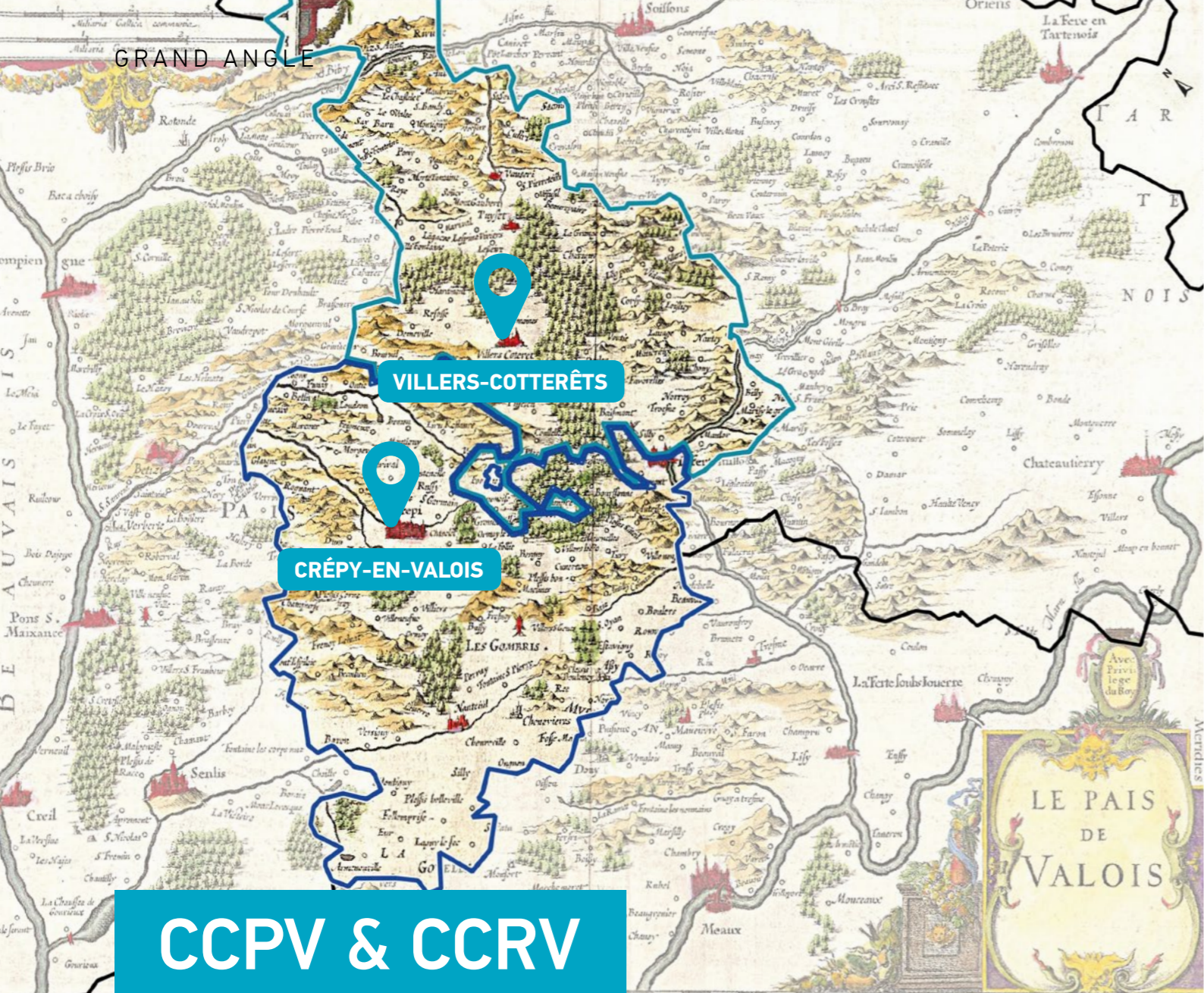
www.cc-paysdevalois.fr

Geoportail

Consultez le document d'urbanisme de votre commune sur le site internet du Géoportail de l'Urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

En recherchant votre adresse, le Géoportail croisera directement votre parcelle cadastrale avec le zonage du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et vous pourrez ainsi consulter le règlement d'urbanisme correspondant avec beaucoup de facilité.

20 PLU PUBLIÉS + de 30 À VENIR EN 2019



GRAND ANGLE

VILLERS-COTTERÊTS

CRÉPY-EN-VALOIS

CCPV & CCRV

DES PROJETS COMMUNS

POUR L'AVENIR

Le jeudi 13 décembre 2018, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) a voté la mise en place d'un accord-cadre avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV). L'objectif de celui-ci est de défendre des intérêts communs aux deux collectivités dans les domaines du tourisme, de l'aménagement et de l'économie. Un partenariat riche de sens puisqu'historiquement, les deux collectivités font partie d'un seul et même territoire : le Valois.

Un peu de géographie et d'histoire

Géographiquement, le Valois s'étend bien au-delà des frontières administratives de la CCPV. Il correspond au quart sud-est du département de l'Oise avec une partie adjacente à l'Aisne. Il est entouré par le Soissonnais au nord, la Champagne à l'est, la Brie et le Pays de France au sud, le Beauvaisis à l'ouest. Le comté de Valois tire son nom de son ancienne capitale, Vadum ou Vez. Ses autres villes principales sont Crépy-en-Valois, La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts, Senlis et Compiègne.

Historiquement, il tombe dans le domaine royal en 1214, sous le règne de Philippe-Auguste. En 1284, le roi Philippe III le Hardi cède le Valois en apanage à son fils cadet, Charles, fondant ainsi la maison de Valois.

56 ans plus tard, Philippe de Valois est le premier roi de France sacré appartenant à la branche dite "de Valois" de la dynastie capétienne. Celle-ci règnera jusqu'en 1589, date de la mort de Henri III de France. Le Valois passe alors à la branche ducal d'Orléans. Sous cette dynastie, le Valois n'est qu'un duché détenu par les membres de la famille royale. En 1703, Villers-Cotterêts est nommé chef-lieu du Valois par Louis XIV à la place de Crépy-en-Valois.

Après la Révolution française, en 1790, les districts révolutionnaires sont créés. Par la suite, Crépy-en-Valois retrouvera sa place de chef-lieu de canton.

Aujourd'hui, le Valois est découpé par les frontières administratives de plusieurs intercommunalités. La Communauté de Communes du Pays de Valois et la Communauté de Communes Retz-en-Valois couvrent à elle deux la quasi-totalité du Valois historique.

Des perspectives communes

En matière de développement économique, la CCPV et la CCRV ont en commun certains centres d'intérêt.

Tout d'abord, elles ont la même vision du développement pour leurs grandes infrastructures : la RN2, dont le passage en 2X2 voies se poursuit, ou encore la ligne ferroviaire Paris Laon, qui sans être remis en question reste un sujet aux préoccupations multiples tant sur la qualité du service que sur les études concernant le Charles de Gaulle Express.

“ *Les Communautés de Communes Retz-en-Valois et du Pays de Valois se mobilisent depuis longtemps aux côtés des associations locales, pour le maintien et la modernisation de la ligne ferroviaire Crépy-Laon.* ”

Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

De plus, les deux territoires bénéficient d'un fort développement démographique, avec la poursuite du phénomène de desserrement de l'Île-de-France et de croissance de la plateforme Charles de Gaulle.

Enfin, les populations et les entreprises des deux territoires avancent en parallèle sur des sujets multiples : investisseurs et commerces communs, dynamisme des recherches foncières pour les entreprises et hausse du foncier économique, création de voies de communication douces, lancement de grands projets emblématiques.

“ *Il y a des actions à mener qui vont bien au-delà des frontières. C'est tout le sens de la démarche que Benoît Haquin et moi-même avons souhaité proposer à nos élus.* ”

Alexandre de Montesquiou, président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

La Région, vers le développement des échanges supra communautaires

Conformément à la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), un nouveau projet de territoire régional va émerger avec l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Ce schéma induit la définition d'une nouvelle politique régionale qui définit les ambitions d'investissements à l'horizon 2021.

La Région Hauts-de-France est aujourd'hui forte d'une métropole européenne, de 7 pôles métropolitains, de 93 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont : 1 métropole européenne, 2 communautés urbaines, 22 communautés d'agglomération et 68 communautés de communes. Elle comprend également 23 agglomérations regroupant 46 % de la population régionale ainsi que 5 parcs naturels régionaux. Pour rassembler les territoires et créer des espaces de discussion, la Région structure son secteur géographique en 7 zones qui joueront le rôle d'interlocuteurs privilégiés. Elle favorise néanmoins les échanges supra communautaires en invitant les collectivités à travailler ensemble sur des thématiques qui les rassemblent.

La Région Hauts-de-France soutient également les coopérations entre départements, afin de favoriser l'homogénéité du territoire. De plus, le gouvernement encourage les actions participant à la mutualisation entre intercommunalités.

Grâce à ce partenariat, nos territoires seront plus forts pour défendre nos intérêts communs notamment auprès de la Région.

Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Nous avons des problématiques communes. Il est essentiel de regrouper nos forces pour être plus efficaces et pour nous permettre de réaliser des économies d'échelle.

Alexandre de Montesquiou, président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Au cours des derniers mois, Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, et Alexandre de Montesquiou, président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, se sont rencontrés à de nombreuses reprises. Il est apparu que le partenariat devait être renforcé afin que les intérêts communs puissent être mieux défendus.

C'est également pour répondre aux attentes de la Région dans leurs domaines de compétences que la CCPV et la CCRV ont décidé de formaliser leur rapprochement.

Un accord-cadre a été formulé sur les trois sujets suivants :

- **Infrastructures :** poursuite des efforts communs et de la mobilisation pour la RN2 et pour le service des trains à destination des gares du Nord et de l'Est.
- **Économie :** prospection et échanges d'informations. Par exemple, garder un projet d'implantation d'entreprise sur le territoire Valois si l'une des communautés de communes ne peut l'accueillir alors que l'autre le peut.
- **Tourisme :** Le Valois, en termes de marketing territorial, est un atout de poids du fait de sa renommée et de son histoire. Les visiteurs qu'il accueille ne s'arrêtent pas aux limites de territoires et des complémentarités peuvent être trouvées. L'offre hôtelière de l'un pouvant par exemple pallier à la déficience de l'autre et inversement. Les parcours patrimoniaux, historiques et naturels seront plus riches dans un ensemble homogène plus vaste. L'objectif, *in fine*, est de créer une marque de territoire « Valois ». Elle constitue un point d'entrée touristique commun aux deux intercommunalités, en complémentarité avec les actions déjà menées.

La marque « Valois » répond à une stratégie commune de développement dont l'objectif final est d'accroître l'attractivité du territoire.

Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

La marque « Valois » doit devenir une identité touristique majeure qui servira de porte d'entrée vers les Hauts-de-France.

Alexandre de Montesquiou, président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois



MUSIVALES

Les Orchestres à l'école sur la scène des Musivales



Samedi 22 juin à Lagny-le-Sec, les élèves des classes de Lagny-le-Sec et Crépy-en-Valois qui bénéficient du dispositif Orchestres à l'école assureront la première partie du spectacle « Si oui, oui, sinon, non » proposé dans le cadre des Musivales. Albert Marceur et le Quatuor Béla accompagneront les musiciens en herbe. La particularité de cette représentation est que les élèves ne joueront pas uniquement sur des cuivres mais aussi sur des instruments à cordes.

Nouveau : les cordes s'invitent à l'orchestre

Depuis cette saison, le dispositif élargit son enseignement aux instruments à cordes. Ce sont les élèves de Lagny-le-Sec qui sont les premiers des jeunes musiciens du Valois des Orchestres à l'école à s'y essayer : violon, violoncelle et alto. Les instruments adaptés aux enfants, qui représentent un investissement de 20 000 €, ont été financés par la CCPV pour moitié et par la fondation Bouygues pour l'autre.

Les Orchestres à l'école en chiffres

4 CLASSES CUIVRES ET PERCUSSIONS
1 CLASSE INSTRUMENTS À CORDES

PROGRAMME COMPLET DE LA SAISON ET BILLETTERIE

www.musivales.fr

SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE LA SAISON 2019-2020
VENDREDI 28 JUIN À 20H30 / LA PASSERELLE > CRÉPY-EN-VALOIS.

Venez découvrir en avant-première les spectacles de la prochaine saison culturelle du Pays de Valois. Au programme : un avant-goût de chaque spectacle, des surprises et un concert !

Soirée gratuite.

Infos et réservations au 03 44 88 05 15 et sur musivales@cc-paysdevalois.fr



— AGENDA

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL

CRÉPY EVENTS BRICK 2019

Gymnase Jules Michelet à Crépy-en-Valois.
Exposition 100 % Lego.
Entrée : 3 € / gratuit pour les - de 4 ans.

PATRIURALES

SAMEDI 27 AVRIL À 17H

RETOUR AUX SOURCES : ARCHÉOLOGIE DES GAULOIS ET ROMAINS ENTRE AUTOMNE ET OURCQ

La Passerelle à Crépy-en-Valois.
Conférence de Lionel Mazet.
Plus d'infos sur www.musivales.fr

MUSIVALES

SAMEDI 27 AVRIL À 20H30

PANTHERA UNCIA - LUC ALENVERS

Lieu Restauré à Bonneuil-en-Valois.
Spectacle chanté et dansé avec la Cie Junior de l'Usine à danses en 1^{re} partie.
Tarif : 10 €

SAMEDI 11 MAI À 20H30

LA CIBLE

Centre culturel mjc de Crépy-en-Valois.
Danse contemporaine par la Compagnie JV Merle.
Tarif : 15 €

PATRIURALES

SAMEDI 18 MAI À 17H

TOUCHEZ AUX BOIS ! LES CHARPENTES ANCIENNES DU VALOIS

La Passerelle à Crépy-en-Valois.
Conférence de Maxime Chartier.
Plus d'infos sur www.musivales.fr

DIMANCHE 19 MAI À 9H

LE COTEAU DE BAYBELLE ET SES BÊTES EMBLUMÉES

À Rocquemont.
Sortie nature du Conservatoire des espaces naturels de Picardie.
Inscription : reservation@conservatoirepicardie.org

MUSIVALES

SAMEDI 25 MAI À 20H30

DIMANCHE 26 MAI À 16H

LA PHÈDRE ÉTERNELLE

Centre culturel mjc à Crépy-en-Valois.
Pièce de théâtre d'après la tragédie de Jean Racine. Par la Cie de la fortune - Théâtre en soi.
Tarif : 14 €

MUSIVALES

SAMEDI 22 JUIN À 20H30

SI OUI, OUI, SINON, NON QUATUOR BÉLA ET ALBERT MARCEUR

Gymnase de Lagny-le-Sec.
Concert avec les Orchestres à l'école en 1^{re} partie.
Tarif : 14 €

DIMANCHE 30 JUIN À PARTIR DE 8H

LES FOULÉES DE BOISSY-FRESNOY

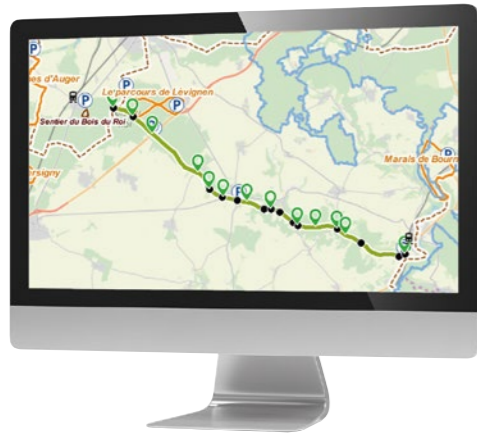
Courses mixtes de 5 et 10 km et marche de 7 km.
Canitrailers. Animations pour enfants.
Inscriptions sur www.boissyfresnoy.fr/nos-associations/les-foulees-de-bf/



VALOIS

Nouveau : une carte interactive des randonnées

La CCPV favorise les déplacements doux grâce au développement des randonnées et de la Voie Verte. Vous pouvez maintenant les visualiser via une carte interactive sur le site internet de la CCPV. En un coup d'œil, organisez votre parcours sur un plan, image satellite ou IGN.



Découvrez toute l'offre de sentiers sur le territoire : la Voie Verte, les Randonnées en Valois, les flâneries du Valois, les chemins de Grandes Randonnées, et sentiers.

Rejoignez de grands itinéraires : la Trans'Oise et l'Eurovéloroute n°3 (traversant Ermenonville et Ver-sur-Launette) ainsi que la route européenne d'Artagnan (itinéraire équestre dans l'Aisne).

Parkings, voie d'accès, gares, sentiers... Toutes les informations pratiques sont à votre portée, en seulement un clic.

www.cc-paysdevalois.fr/randonnees-valois

Randonnées en Valois : des randonnées près de chez vous !

Au rythme de la marche, du vélo ou du cheval, chaque randonnée est l'occasion de découvrir paysages et panoramas, hameaux et villages, histoires et traditions du Valois.

- La Haute Vallée de l'Automne
- Le parcours nature à Lévigien
- Les marais de Feigneux et Pondron
- Le marais de Bourneville
- Les ruines de Champlieu
- Les clochers en vallée de l'Automne
- Les montagnes d'Auger
- Autour du château de Versigny
- De l'Automne à la Sainte-Marie

www.cc-paysdevalois.fr/randonnees-valois

La Voie Verte relie le GR11

Dans le secteur d'Ormois-Villers, l'aménagement du talus en chemin permet de quitter la Voie Verte pour rejoindre le GR11 à pied ou en VTT. Auparavant, la Voie se terminait en impasse. La continuité du cheminement vous permet maintenant de multiplier les possibilités de partir à la découverte du Pays de Valois et des territoires voisins.



ORMOIS-VILLERS



Éméville

Petit village de la jolie vallée de l'Automne, Éméville se situe à l'extrémité est du Pays de Valois et du département de l'Oise en bordure de l'Aisne. Fort de son histoire, Éméville est aujourd'hui un village paisible où il fait bon vivre.

Des carrières, renommée du village

À la fin du XIX^e siècle, de nombreuses carrières souterraines de pierre tendre étaient exploitées pour en extraire de la pierre à bâtir. Laisseries à l'abandon, certaines d'entre elles ont été reconverties avec succès en champignonnières. Alors que les anciennes carrières ne semblaient plus intéresser personne, deux associations de bénévoles passionnés ont entrepris de les sauver de l'oubli et de les remettre au goût du jour. Il s'agit de :

- La carrière du chemin de Vez et son treuil à manège entièrement reconstruit par l'association Roches et Carrières.
- La carrière Sarazin protégée et réhabilitée par l'association Carrières Patrimoine. Elle a d'ailleurs remis au goût du jour une bière à base de chicorée dont la recette a été retrouvée dans le journal d'exploitation de la carrière. Nommée « La soif du carrier », elle est disponible à la vente à l'Office de tourisme du Pays de Valois.

La cloche sonnera de nouveau

Veillant sur le village, l'église Saint-Léger et son clocher font l'objet de toutes les attentions. Cette année, la cloche et le beffroi seront entièrement rénovés grâce à l'association Historique d'Éméville et la Municipalité. En place depuis 1782, la cloche a arrêté de sonner en 2017 par mesure de sécurité. Aujourd'hui, après de long mois d'étude, de collecte de fonds et l'obtention de subventions, la rénovation de la cloche et du beffroi est en cours. L'objectif est de faire retentir le son de la cloche pour les Journées européennes du Patrimoine en septembre.



Anim'méville

300 habitants, cela peut paraître peu. Mais pour autant, le village sait s'animer. Printemps des lavoirs, Pâques, marché de Noël, Feux de la Saint-Jean... La Municipalité, le comité des fêtes et les associations ne lésinent pas sur les occasions pour réunir les Émévillois. Le village fait notamment preuve d'une grande implication dans le Téléthon. 640 € ont ainsi été récoltés l'année dernière. Beaucoup d'animations sont gratuites : c'est une volonté de la Municipalité.

« Multiplier les occasions de se rencontrer sans rien déboursier, c'est important dans un si petit village ! Le maître mot, c'est la convivialité. » Yvette Valun, maire d'Éméville.

Les projets 2019

- Éméville va connaître la joie de l'internet Très Haut Débit avec l'arrivée de la fibre optique cette année.
- La municipalité travaille sur de nombreux projets dont notamment l'aménagement d'une maison communale.

Crépy-en-Valois lance son application mobile

Crépynois ou Valoisien, soyez informés des animations, des travaux ou de l'actualité de Crépy-en-Valois. La ville vient de lancer son application mobile personnalisable en fonction des besoins de chacun.

De nombreux modules sont proposés : actualités, météo, agenda, services, signalements, réseaux sociaux, travaux publications, informations sur les démarches administratives, loisirs, contact, etc.

Téléchargez l'application gratuitement sur GooglePlaystore ou appstore en tapant « Crépy-en-Valois ».

- ✓ Sélectionnez les services qui composeront votre page d'accueil.
- ✓ Sélectionnez vos centres d'intérêts pour recevoir les notifications.
- ✓ C'est parti !



Patrivales

CONFÉRENCES

2018 - 2019

Des conférences pour mieux découvrir et connaître notre patrimoine en collaboration avec la société Aquilon.

SAMEDI 27 AVRIL - 17H

Lionel Mazet

Retour aux sources : archéologie des Gaulois et des Romains entre Automne et Ourcq

L'archéologie sous toutes ses formes se conjugue depuis plusieurs décennies au travail des historiens pour proposer une réécriture de l'histoire au cours des plus hautes périodes. A travers plusieurs exemples locaux concrets, découvrez à quoi pouvaient ressembler les paysages agraires gaulois ou comment les Romains se sont appropriés le territoire conquis. En bref, revenons sur la genèse du Valois.

SAMEDI 18 MAI - 17H

Maxime Chartier

Touchez du bois ! Les charpentes anciennes du Valois

Un répertoire remarquable de formes, de styles, de techniques dans nos greniers et que nous ignorons bien souvent : c'est un comble ! Prenons le temps de décrypter quelques belles charpentes d'églises, de granges ou de châteaux du Valois, afin de mieux cerner les caractéristiques de ces structures complexes mais aussi instructives que les vieilles pierres.

Informations pratiques

Les conférences se déroulent à la Communauté de Communes du Pays de Valois La Passerelle (62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois).

À partir de 12 ans. Durée : 1h30. Tarifs : 8 € par conférence.

Billetterie disponible à l'Office de tourisme du Pays de Valois, au service culturel de la Communauté de Communes du Pays de Valois et sur www.musivales.fr

Informations et réservations par téléphone au 03 44 88 05 15.

Copyrights : BNF Gallica, Nicolas Bilot, Carte Postale de collection privée, Pierre Poschadel, Patrick Dallanegra, Vincent Bartier et Marie Raimond.